



N/Réf : BR/MP/YH/GC INFO ATT 2010 - affaire suivie par Mme Yvonne HU

Paris, le 06 MAI 2011

Monsieur le Secrétaire Général,

Par courrier en date du 12 avril 2011, vous avez souhaité connaître les montants moyens et les plafonds réglementaires 2010 des primes des attachés d'administrations parisiennes.

Pour répondre à votre demande, je vous communique, ci-dessous les taux moyens réglementaires ainsi que les taux plafonds de primes versés à ces personnels.

Attachés	rendement 2010				IFTS 2010		
	Montants moyens		Montants plafonds	montants plafonds dans la limite de 1/4 du corps	montants moyens		Montants plafonds
	rendement	majoration			IFTS	Majoration d'IFTS	
Principaux	3 787	1 675	7 812	10 416	3 227	1 113	9 681
Attachés	3 496	1 186	6 565	8 753	2 151	790	6 453
Indemnité départementale au titre de 2010							
Principaux			montant moyen	6 930	montant plafond	10 515	
Attachés	1 an d'ancienneté		de	2 500	A	3 500	
	2 ans d'ancienneté		de	2 750	A	3 750	
	3 ans d'ancienneté		de	3 000	A	4 000	
	A partir de quatre ans		montant moyen	5 130	montant plafond	8 300	

Je vous prie d'agréer, monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

**Thierry LE GOFF**
**Directeur des ressources humaines**

 Monsieur Thierry DELGRANDI  
 Secrétaire Général de l'UNSA  
 Administrations Parisiennes  
 28, Quai des Célestins  
 75004 Paris